

[Text]

people in different communities, whether Winnipeg or Edmonton. . . we are always going to have that. I don't believe there is a way that can be changed. Perceptions are there, and these perceptions are not always based on fact. In fact, from what Premier Getty has said in the past about the bilingual question and our law, he hasn't been based on fact. But that's never stopped him. He has proceeded anyhow.

I appreciate the fact that you, in appearing before the Constitution committee, have tried to put the facts in the forefront, to show that many of the conclusions and perceptions people have are not in full accordance with reality. But that is not going to change a thing. There are going to be people from Winnipeg and Edmonton saying, I don't like that man or woman because of his or her name; and I think that's an intolerance that is *malsaine*. I think it is an intolerance that eats at the core of what being Canadian means.

I don't know what the solution is for that. I can tell Mrs. Feltham and I can tell you. . . and you were correct in raising that point. But we can have a man or a woman in that department in Edmonton or in Winnipeg with the name Johnson—

Mr. Gauthier: Or Ryan, or Young.

Mr. Edmonston: —or Edmonston, and they may not be more satisfied than they are right now. So it is one of the things I guess we have to live with, trying to throw the facts. . . as many facts as we can give to our voters and the electoral body in general so we don't let these things fester and become greater than they are.

That is just a comment I want to make. I want to make it very clear.

Now, Dr. Goldbloom, the two questions I have involving the need for your personal intervention are the following. For some time—and I am not taking you by surprise; I sent a letter to your office—I have been concerned about what I see as an appearance of injustice regarding the RCMP, regarding the Gingras case. This is a case decided in the Federal Court two years ago. The government has refused to pay the \$800 bonuses.

I had a sergeant from the RCMP in my office early yesterday who told me this is a festering sore. It seems to indicate that when the Commissioner of the Official Languages says the way things should be, the government says the way things are. It says, yes, you have that right, but we won't pay it.

The RCMP won in the first instance in Federal Court, Dr. Goldbloom, yet I have not heard anything from the commissioner supporting them. I know that at the time it was before the courts, and to a certain degree it still is. I understand from my sources that the factum, the procedures, the documents necessary for the government even to proceed further had not even been deposited in the court. It shows an evident lack of goodwill.

[Translation]

commis, ou peut-être tout simplement du manque de sensibilité à l'égard des membres de différentes collectivités, que ce soit à Winnipeg ou à Edmonton. . . il en sera toujours ainsi. Je ne crois pas qu'on puisse y changer quelque chose. Les mentalités sont là, et celles-ci ne reposent pas toujours sur les faits. Ainsi, ce que le premier ministre Don Getty a récemment dit au sujet de la question du bilinguisme et de la loi ne repose pas sur les faits. Néanmoins, cela ne l'a pas empêché de le dire. Il l'a fait quand même.

Je suis heureux de constater que, en comparaisant devant le comité de la Constitution, vous avez tenté de mettre les faits de l'avant, de montrer que bien souvent les gens tirent des conclusions ou ont des perceptions qui ne correspondent pas vraiment à la réalité. Mais cela ne changera rien dans l'affaire. Il y aura toujours des gens de Winnipeg et d'Edmonton pour dire qu'ils n'aiment pas tel homme ou telle femme à cause de son nom; et j'y vois là une forme d'intolérance que je juge malsaine. Je pense que c'est une intolérance qui sape le fondement même de l'identité canadienne.

Je ne connais pas la solution à ce problème. Je peux toutefois dire à Mme Feltham et vous dire à vous. . . et vous avez eu raison de soulever ce point. Mais nous pourrions avoir un homme ou une femme à ce ministère à Edmonton ou à Winnipeg qui porterait le nom de Johnson. . .

M. Gauthier: Ou de Ryan, ou de Young.

M. Edmonston: . . .ou d'Edmonston, et les gens ne seraient peut-être pas plus heureux qu'ils ne le sont maintenant. C'est une des choses dont nous devons nous accommoder, nous devons essayer de faire connaître les faits. . . d'exposer autant de faits et de données que nous le pouvons à nos électeurs, au corps électoral en général afin que nous ne laissons pas les choses s'envenimer de prendre plus d'importance qu'elles n'en ont maintenant.

Voilà ce que j'avais à dire. Je veux que ce soit très clair.

Maintenant, monsieur Goodbloom, je vais vous poser deux questions au sujet de la nécessité pour vous d'intervenir personnellement. Depuis un certain temps—et je ne vous prends pas au dépourvu; je vous ai écrit à votre bureau—je suis préoccupé par une apprente injustice au sujet de la GRC, je vous parle de l'affaire Gingras. C'est une décision qui a été rendue par la Cour fédérale il y a deux ans. Le gouvernement a refusé de verser les primes de 800\$.

Hier matin, à mon bureau, un sergent de la GRC m'a dit que c'était là une plaie qui suppure. Cela semble indiquer que quand le Commissaire aux langues officielles dit comment les choses devraient être, le gouvernement, lui, dit comment elles sont. Il dit, oui, vous avez ce droit, mais nous ne payerons pas.

La GRC a eu gain de cause au premier palier à la Cour fédérale, monsieur Goodbloom, mais je n'ai toujours pas entendu le commissaire lui accorder son appui. Je sais qu'à l'époque l'affaire était devant les tribunaux, et d'une certaine façon elle y est toujours. Je crois savoir d'après ce qu'on m'a dit que l'exposé des faits, les procédures, les documents nécessaires au gouvernement pour donner suite n'avaient même pas été déposés au tribunal. C'est la preuve d'un manque flagrant de bonne volonté.